

Zeitschrift: Die Eisenbahn = Le chemin de fer
Herausgeber: A. Waldner
Band: 16/17 (1882)
Heft: 24

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Häusereinsturz. — In Folge der Rheinüberschwemmungen sind in Bodenheim bis jetzt 32 Häuser, in Laubenheim 2 und in Nackenheim 16 Häuser eingestürzt. In letzterem Orte müssen ausserdem noch 25 niedergelegt werden.

Ausstellungszeitung. — Die vor 14 Tagen herausgekommene erste Nummer des officiellen Organs der schweiz. Landesausstellung in Zürich enthält in eleganter Ausstattung eine Reihe werthvoller Aufsätze über das Ausstellungswesen und mehrere hübsche Illustrationen. Diese unter der trefflichen Redaction von Herrn Hardmeyer-Jenny stehende Zeitschrift empfiehlt sich von selbst allen Denjenigen zum Abonnement, die sich für das Ausstellungswesen überhaupt und insbesondere für unsere Landesausstellung interessieren.

Theaterbrände. — Am 6. dies brannte das Alhambra-Theater in London vollständig nieder.

Eidg. Anstalt zur Prüfung der Festigkeit von Baumaterialien. — Nachdem der Ständerath am 6. d. bei der Berathung des Budgets den Beitrag an die eidg. Anstalt zur Prüfung der Festigkeit von Baumaterialien von 7000 auf 5000 Fr. reducirt hatte, fasste die am 10. d. in Bern versammelt gewesene Delegirtenversammlung des schweiz. Ingenieur- und Architektenvereins einmüthig den Beschluss, eine Eingabe an den Nationalrath zu richten, in welcher dringend um Wiederherstellung des früheren Beitrages ersucht werde. Die Delegirtenversammlung war von der Nothwendigkeit einer gehörigen Unterstützung dieser Anstalt namentlich mit Rücksicht auf die bevorstehende Landesausstellung so durchdrungen, dass sie, trotz der geringen Mittel, über welche der Verein zu verfügen hat, einen Beitrag von 1000 Fr. für die Prüfung schweizerischer Bausteine aussetzte. Wie wir soeben erfahren, hat der Nationalrath dem Gesuche der Delegirtenversammlung entsprochen und den Credit der Anstalt wieder auf 7000 Fr. normirt. Hoffentlich wird der Ständerath in der zweiten Berathung nunmehr dem nationalrätlichen Beschlusse beistimmen!

Redaction: A. WALDNER,
Claridenstrasse Nr. 30, Zürich.

Vereinsnachrichten.

Schweizerischer Ingenieur- und Architektenverein.

Die Norm für die Honorirung architectonischer Arbeiten

ist in einer neuen Auflage in handlicherem Formate gedruckt worden und kann in der Verlagshandlung von Orell Füssli & Co. in Zürich bezogen werden.

Der Actuar des Centralcomites:
A. Geiser.

Section de Fribourg.

Je ne saurais mieux donner une idée exacte de l'activité de notre section, pendant l'année 1882, qu'en mettant sous vos yeux un résumé de l'intéressant rapport annuel, dont notre président, M. l'ingénieur cantonal Gremaud, nous a donné lecture dans la réunion générale de la section fribourgeoise, le 29 octobre 1882.

Rappelant l'existence d'une section fribourgeoise d'ingénieurs, pendant la construction de la ligne d'Oron, société qui fut dissoute en 1865—1866, notre président ne peut s'empêcher de reconnaître là le manque de persévérance qui caractérise bon nombre d'entreprises utiles, mais si passagères chez nous!

Espérons que la société ressuscitée aura la vie plus longue que sa devancière!

Depuis ma dernière correspondance, du 14 janvier 1882, notre section a eu 13 séances fréquentées en moyenne par dix à quinze membres.

Nous avons à enregistrer avec reconnaissance les subsides qui nous ont été accordés par différentes autorités et sociétés en vue de l'exposition nationale de Zurich en 1883. Ainsi nous avons reçu:

de l'Etat de Fribourg	1500 fr.
de la commune de Fribourg	200 „
de la commune de Bulle	80 „
de la société d'agriculture	100 „

Grâce à ces concours aussi efficaces que généreux, nous espérons figurer convenablement à l'exposition précitée. C'est vers ce but que se sont principalement dirigés nos efforts pendant cette année.

Relativement à l'exposition des matériaux de construction, l'assemblée des délégués de la société suisse, tenue à Berne le 10 courant, a décidé que les sections prennent l'initiative de cette branche de l'exposition, si importante pour la société. Nous croyons devoir rappeler ici ce qui a été fait à ce sujet par notre section.

Dès que l'exposition de Zurich fut décidée, notre société résolut d'y prendre une part active. Elle se subdivisa en différents groupes. Le groupe chargé des matériaux de construction dressa un état des principales carrières du canton et adressa aux carriers une circulaire pour leur exposer le programme de l'exposition. En outre, les carrières furent visitées par une délégation du groupe qui fournit à cette occasion de nouveaux renseignements aux propriétaires des carrières et leur fit comprendre les avantages qu'ils retireraient de l'exposition. Tous les carriers répondirent à l'appel et s'engagèrent à nous fournir les objets demandés.

Quant aux frais d'essais, relativement élevés, notre section a dû, pour s'assurer le concours des carriers, prendre à celle la moitié de ces frais et pour certains carriers même la totalité.

En somme cette branche de l'exposition, la plus importante pour nous est en bonne voie pour ce qui concerne notre canton. Tous les échantillons destinés à l'essai ont été adressés à M. l'architecte Koch à Zurich, chef du groupe n° 18.

Indépendamment des travaux de l'exposition, nous avons encore trouvé le temps de nous occuper de différentes autres questions techniques. Ainsi, nous avons entendu M. l'architecte Fraisse nous faire une relation intéressante au sujet des molasses de Fribourg, leur composition et les moyens proposés par un chimiste distingué pour en augmenter la résistance.

M. Aug. Fragnière donna un aperçu sur le système pénitentiaire et spécialement les maisons de détention de Zurich.

Nous avons encore entendu de lui un court résumé historique sur les mosaïques employées comme pavements et comme décoration murale.

M. Gremaud, ingénieur cantonal, nous a entretenu de l'éboulement d'Elm au sujet duquel s'est engagé une intéressante discussion touchant les causes de cet accident et les moyens pratiques d'en prévenir le retour. Nous avons encore eu de lui d'intéressantes communications géologiques et une description de l'endiguement de la Mortivue, torrent traversant le village de Semsales.

Notre section a discuté dans plusieurs séances la classification des briques et autres matériaux de construction. M. l'ingénieur Herzog, dans son rapport sur cette question, propose d'adopter les dimensions suivantes comme type normal pour les grandes briques de construction:

250 × 120 × 60 mm
300 × 145 × 60 „

Un certain nombre de membres de la section, surtout les entrepreneurs préfèrent la plus grande liberté, attendu que chaque dimension peut trouver son application utile. Ils n'attendent pas grands avantages d'une réglementation qui resterait illusoire. Cependant après une longue discussion la majorité adopte les conclusions du rapport de M. Herzog. Quant aux autres briques qui peuvent être demandées de toutes dimensions et de toutes formes, liberté complète.

Pour les fers et aciers, la Suisse étant complètement tributaire de l'étranger nous ne voyons pas bien comment une classification proposée par des ingénieurs suisses pourrait s'imposer aux grandes usines de l'Angleterre, de France et de l'Allemagne. C'est pourquoi, sur les propositions fermes et concluantes de M. l'ingénieur Mons, rapporteur pour cette question, on propose simplement de ne pas entrer en matière.

Ces décisions ont été communiquées au comité central de la société suisse des ingénieurs et architectes.

En décembre 1881 nous avons été invités à assister au banquet annuel de la société bernoise des ingénieurs et architectes. Quelques membres ont répondu à cette invitation et sont revenus enchantés de la bonne réception qui leur a été faite par leurs collègues de Berne. Aussi lors d'une course organisée par la même section dans le courant de Mai au pont du Schwarzwasser la délégation de Fribourg fut-elle encore plus nombreuse que la première fois. Dans cette belle journée nos collègues de Berne nous donnèrent une nouvelle preuve de leur hospitalité proverbiale.

Notre section a accordé un subside de 30 fr. en faveur de la fondation *Culmann* et un autre subside de 25 fr. à la société économique de notre ville pour un concours de mémoires en vue de l'introduction de l'industrie à Fribourg.

Quant au premier subside, nous devons ajouter que la modicité extrême de nos ressources ne nous a malheureusement pas permis de faire davantage pour la mémoire du savant, trop tôt arraché à la science, du professeur distingué, dont un grand nombre d'entre nous ont entendu les leçons.

Fribourg, 12 décembre 1882.

Ag. F.

Gesellschaft ehemaliger Studirender der eidgenössischen polytechnischen Schule zu Zürich.

Stellenvermittlung.

Gesucht:

Als technischer Director einer grossen Fabrik ein Chemiker, der mit der Alkoholfabrikation (deutsche Methode) vertraut ist. (319)

Ein junger Ingenieur, der gut englisch und französisch versteht, zum Uebertragen technischer Berichte. (320)

Auskunft erteilt:

Der Secretär: H. Paur, Ingenieur, Bahnhofstrasse-Münzplatz 4, Zürich.

Hierzu eine Beilage von Carl Schleicher & Schüll, Düren. (4042)